

## Le Mot du Maire



Le commerce de proximité est en souffrance depuis quelques années, à Mours comme partout dans le pays. Cet hiver particulièrement long et morose n'a fait que confirmer cet état de fait. Si il existait un flou législatif autour du secteur économique, la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale) a clarifié ce point.

En effet, cette dernière précise que la compétence économique s'exerce seulement au niveau de la région et de l'intercommunalité. Les problèmes économiques sur notre territoire sont donc du seul ressort de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Celle-ci s'est saisie de ce sujet lors de sa séance du 26 février en votant une enveloppe des crédits, en complément et partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour soutenir et accompagner le commerce local. C'est une décision attendue et bienvenue dans ce contexte difficile.

L'étude "Centre-Bourg", conduite par la Commune, a permis au cours des trois premières séances de travail (en présence des différents acteurs du territoire) de poser le diagnostic. Il a notamment été recensé les problématiques rencontrées dans notre cœur de ville : circulation et stationnement, accueil du public, installation de nouveaux commerces, reconquête de l'habitat ancien, ...

La seconde phase va permettre d'élaborer les stratégies de développements futurs et d'attractivité du territoire. Une troisième phase posera les scénarios et les actions à mettre en œuvre pour redynamiser et accompagner ce développement à court et à moyen terme.

**Christian ROUZIÈRES**  
Maire de Mours

## LES CÉRÉMONIES DE JANVIER



Vœux 2018 au personnel municipal



Vœux 2018 à la population



Sainte-Barbe 2018



## CONSEIL JEUNES



Le Samedi 3 Février 2018, le Maire de Maurs et le Conseil Municipal ont reçu les 10 nouveaux élus qui siégeront au Conseil Jeunes jusqu'à fin 2019 : Timéo BONAL, Lisa BONHOURE, Gabin CAUMON, Emma DELMAS, Léna LAVAURS, Mania ROMAIN, Lilou SABUT, Jaden SERY, Maxime THEOL, Mélissa VANHOYE.

Ce fut l'occasion pour M. le Maire et les élus de rappeler quelques uns des projets réalisés lors du mandat précédent du Conseil Jeunes : réalisation d'une collecte de jouets et vêtements au profit d'associations caritatives de Maurs, diverses sorties sportives (paint-ball au Lioran, VTT, cinéma ...), partenariat avec les animations municipales (Fête du Jeu, Métiers d'Arts), ...

Nicole Roux, adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et de la Vie Scolaire, a remercié les jeunes pour leur im-

plication passée et à venir, et leur a assuré le soutien de l'équipe municipale dans la réalisation du *city stade* (terrain multisports d'extérieur).

Après cette cérémonie formelle, le Conseil Jeunes s'est réuni pour sa véritable première séance le 27 Février. Chaque jeune élu a pu rappeler les grandes idées qu'il avait proposées dans sa fiche de candidature. L'occasion aussi pour les nouveaux élus d'élaborer le règlement du Conseil Jeunes afin que chacun puisse exprimer son avis sur ses règles de fonctionnement.

Les nouveaux élus arrivent avec plein de nouvelles perspectives pour dynamiser leur mandat. Il a notamment été suggéré de se réunir deux fois par mois (au lieu d'une actuellement).

Les idées et les premières réflexions sur les projets à venir vont être discutées dans les prochains jours.



*Retrouvez toute l'actualité du Conseil Municipal Jeunes sur notre site internet [ville-maurs.fr](http://ville-maurs.fr)*

## COMMÉMORATION 19 MARS





Le Jeudi 8 Février dernier, l'Association *Villes Internet* et son jury ont rendu leur palmarès 2018. Unique en Europe, le *Label national Territoires, Villes et Villages Internet* est une véritable marque territoriale qui vise à promouvoir l'internet citoyen et à valoriser les politiques publiques locales en matière de numérique.

Après avoir accueilli à la fin de l'été 2017 un atelier RURALITIC, la ville de Maurs avait souhaité valoriser ses actions en faveur d'un territoire connecté. Ainsi la commune a déposé un dossier pour prétendre à ce label. Et c'est avec un grand plaisir que Maurs a reçu 2 @ !

Prochainement, la commune abordera fièrement ce label sur les panneaux d'entrée de la ville à l'instar du label "1 Fleur" de *Village Fleuri* !

Ce label "Village Internet" récompense les aménagements entrepris par la Mairie tels que le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire communal ; mais aussi l'accès public au Wi-Fi gratuitement en certains points, l'équipement en matériels numériques pour l'Ecole, terminal de paiement électronique au Camping, télé-relevé des consommations d'eau, ...

Plus récemment, la Ville de Maurs a voulu accentuer sa présence sur les réseaux sociaux. L'été dernier, les utilisateurs de Facebook ont pu voir apparaître un page dédiée aux animations de la ville intitulée *Les Rendez-Vous de Maurs*. Cette page a pour vocation de mettre en avant les évènements rythmant la Petite Nice du Cantal.

En Février dernier, c'est un compte Twitter qui a été lancé. Sur celui-ci, il est possible de retrouver toute "l'actu" maursoise en complément du site internet.



Page Facebook Les Rendez-Vous de Maurs



## PERSONNEL COMMUNAL

La Directrice Générale des Services Anne Laporterie a quitté sa fonction. Elle a été remplacée par Véronique Bastide, arrivée de la CABA (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac) le 19 Mars dernier.

M. le Maire et Mme Bastide, nouvelle DGS



Accueil Hôtel de Ville



## TRAVAUX HÔTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville continue sa transformation. Depuis Janvier 2018, les Maursois ont pu découvrir le nouvel accueil et les nouveaux locaux au rez-de-chaussée. La deuxième tranche des travaux a, quant à elle, débuté le 6 Mars, et concerne les salles de réunion municipales.

*Inondations de Janvier*



Les intempéries du début de l'année ont nécessité nombreuses interventions des services techniques. La route du Vallon a été sécurisée lors des inondations

Les chutes de neige ont également entraîné une mobilisation des agents pour le salage des trottoirs, gravillonnage et déneigement des routes de 17h à minuit (10 et 13 Février).

Ces imprévus se sont rajoutés aux travaux saisonniers tels que l'élagage, l'entretien des bâtiments, et la préparation du fleurissement.

*Vivaces place du 11 Novembre*



*Fleurissement*

Entretien et renouvellement des vivaces et arbustes  
Commande des nouvelles fleurs réalisée  
Mise en pot et maturation sous serre en Mai  
Installation en Juin

*Gymnase*



*Remplacement des foyers lumineux*

## APPEL AU CIVISME



Les containers en Centre-Ville sont destinés à accueillir uniquement les déchets ménagers. Tous les autres sont à amener en déchetterie (gros électroménager, ...) ou en colonne de tri "d'apport volontaire" (cartons, bidons, verre, ...).

## UNE MÉDIATHÈQUE REPENSÉE

L'Espace Multimédia et la Bibliothèque ont été modelés. L'appellation de la Médiathèque maurusoise prend tout son sens.

Après deux semaines et demie à se refaire une beauté fin Février par les services de la Mairie, la Médiathèque a rouvert ses portes. L'entrée et l'accueil se trouvent maintenant à la 1<sup>ère</sup> porte (anciennement celle de l'Espace Multimédia), toujours côté cour.

Il est ainsi possible de découvrir un espace plus "aéré", des coins détente-lecture, un espace ados à l'étage, ... Et à partir de fin Mai, une ludothèque tout public sera disponible. Elle sera alimentée par la Médiathèque Départementale de Prêt du Cantal.



# 33<sup>ème</sup> FOIRE AGRICOLE 2018

Dimanche 8 Avril, au cœur de la Petite Nice du Cantal

Cet évènement marque comme à l'accoutumée l'arrivée du printemps et fait honneur à la ruralité. Une journée très animée et bien remplie qui permet de se rencontrer, faire des affaires et se distraire. Voici le programme qui vous a été réservé :

- Expo-vente de matériel agricole, véhicules, neufs et d'occasion.
- Grand marché aux plants et fleurs
- Exposition d'animaux de basse-cour et d'agrément
- Exposition "Les petits maux de Mémé" à la Médiathèque (remèdes naturels auvergnats)
- Musique : *La Marche* et *La Ganelette*
- Fabrication de farine de sarrasin avec *Les Paysans d'Autrefois*
- Démonstration de ferrage de chevaux avec Hadrien Fiacre
- RENDEZ VOUS TRIPOUX chez les restaurateurs

## FÊTE DU JEU

Mercredi 18 Avril, à l'Espace Pierre Cabrespine



Cette année, c'est une journée entière que le Service Animation et la Médiathèque consacrent à ce rendez-vous riche et ludique, pour le bonheur des grands et petits. Différents types de jeux d'intérieur et d'extérieur seront à la disposition des visiteurs.

Le matin sera dédié aux enfants des CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) et l'après-midi au public. Des jeux de société, géants, en bois et originaux sont au programme. Des ateliers circassiens seront proposés par l'association *La Mazarotte*.

Le créateur Antonin Bocarra, de plus en plus reconnu pour l'originalité de ces jeux sera l'invité d'honneur de la manifestation. A ne pas manquer !



## FÊTE DE LA MUSIQUE

*Mauris a un incroyable talent !* le 22 Juin

La traditionnelle fête de la musique s'offre un nouveau souffle et devient "DU SON AU MOULIN". En effet et selon le souhait de Monique Delort et de la Commission Culture, cette fête sera délocalisée dans le beau site du Moulin du Fau.

Une occasion pour offrir aux artistes amateurs locaux issus d'associations, ou pas, de se produire dans une ambiance conviviale favorisant les rencontres et les découvertes. Déjà une soixantaine de talents sont inscrits, votre voisin peut-être : pourquoi pas vous ?

A 23h, les *Paysans d'Autrefois* allumeront le feu de la Saint-Jean pour célébrer l'arrivée de l'été et l'ouverture des *Rendez-Vous de Mauris*. Chacun sera invité à danser autour du brasier. Sur place : buvette, restauration et pique-nique "sorti du panier". Venez nombreux et parlez-en autour de vous !

Infos et inscriptions : Sylvie GARCIA, [animation@ville-mauris.fr](mailto:animation@ville-mauris.fr) ou 04 71 49 00 32



## 6ème FORUM RECRUTEMENT PÔLE EMPLOI

Pôle Emploi organise un forum interrégional avec les entreprises du bassin d'Aurillac, Figeac et Decazeville à l'Espace Pierre Cabrespine le Jeudi 5 Avril.

De 14h à 16h30, de nombreux employeurs seront présents. Demandeurs d'emploi, peut être décrochiez-vous le job qui vous correspond.



pôle emploi

## APPEL AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



Le service Communication de la Mairie souhaite par le biais du site internet mettre en avant tous les services et commerces présents sur la commune de Maurs.

Une liste complète et précise de l'ensemble de ces acteurs sera mise en ligne, classés par catégorie socio-économique.

**Nous vous remercions de bien vouloir déposer en Mairie ou à [communication@ville-maurs.fr](mailto:communication@ville-maurs.fr) vos coordonnées professionnelles ainsi que votre logo, si vous en possédez un.**

## COMMUNAUTÉ de COMMUNES de la CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

### ACTION EN FAVEUR DES COMMERCES

La communauté de communes a signé une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le soutien aux commerces de proximité et artisans, avec point de vente. Sur un montant maximum de travaux de 50.000 €, l'intercommunalité aidera à hauteur de 10%, cumulable avec l'aide de la région qui sera de 20%.

Cette action va dans le sens de la revitalisation du centre-bourg lancé par la Ville de Maurs.

*Renseignements :*

04 71 49 64 37 - [mg.cazes@chataigneraie15.fr](mailto:mg.cazes@chataigneraie15.fr)

### RELAIS PETITE ENFANCE

Un lieu d'accueil, de socialisation et de rencontre gratuit pour les assistantes maternelles, les parents et les "petits" (jusqu'à 6 ans) a été mis en service en Janvier, au sein du centre de loisirs (place du Petit Prince). Il est ouvert 2 jours par semaine en présence d'une animatrice pour répondre, entre autre, aux questions liées aux enfants et à la garde de ces derniers.

*Ouvert le Mardi de 14h à 17h et le Jeudi de 9h à 12h.*

*Renseignements :*

04 71 48 23 49 - [maurs@chataigneraie15.fr](mailto:maurs@chataigneraie15.fr)

## LES RENDEZ-VOUS DE MAURS

Programmation des animations de l'été 2018

Cette année, les désormais traditionnels *Rendez-Vous de Maurs* se dérouleront du 22 Juin au 19 Août. Ils seront lancés avec la Fête de la Musique "Du Son au Moulin" (voir précédemment).

Le guide des animations est en cours de préparation. Au programme cette année : l'humour au féminin, soirée disco, spectacles en plein air, ...

## REVITALISATION DU CENTRE - BOURG

3ème réunion du 28 Février dernier

Le bureau d'étude *Cible & Stratégie* a présenté, en présence des représentants de l'Association des Commerçants, les résultats de l'enquête réalisée auprès des acteurs de la vie économique et associative maur-soise.



Cette enquête intervenait dans le cadre du diagnostic terminant la phase Une de cette étude de revitalisation du Centre-Bourg de Maurs.

Dès Mai 2018, ce projet entrera dans sa deuxième phase avec une définition des enjeux stratégiques pour la commune.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*Vive les Vacances !*

La prochaine destination des retraités maur-sois a été choisie. Ainsi, c'est à la découverte de l'île de Ré que ces derniers partiront en Septembre 2018 (du 8 au 15).

Il reste encore quelques places disponibles pour profiter de ce séjour insulaire.



Pour les familles, le programme BVS (Bourse Vacances Solidarité) est toujours d'actualité. Il s'adressent aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 900 €.

*Renseignements sur ces deux programmes en Mairie.*

Publication : Mairie de Maurs

Directeur de Publication : Christian ROUZIERES

Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUET-TESTA

Ont participé à la rédaction :

Les membres de la Commission Communication, Relations extérieures.

Maquette : Rémi RICARD

Crédit photo : Mairie, J. AYMARD

Impression : I2S IMPRIMERIE- Aurillac

Tirage : 1250 exemplaires - Dépôt légal : Mai 2008



**Pour Tout contact**  
Mairie de Maurs - BP 32 - 15600 MAURS  
Tél. 04 71 49 00 32 Fax : 04 71 49 00 81

[mairie@ville-maurs.fr](mailto:mairie@ville-maurs.fr)  
[www.ville-maurs.fr](http://www.ville-maurs.fr)